

CTSPIP / La DAP se passe de dialogue social, la CGT l'impose

Le 12 mars prochain se tiendra le 1er CT SPIP de la nouvelle mandature. Si les sujets d'actualité dans nos services sont multiples, la volonté de la DAP d'ouvrir le dialogue social avec les organisations syndicales représentatives de la filière est elle aux abonnés absents. L'ordre du jour, qui vient de nous être communiqué, brille par son indigence totale...

Rien sur la question de l'agence nationale du TIG et les postes de délégués territoriaux dont la création n'a jamais été débattue avec les OS et va venir ponctionner nos services d'un renfort en personnels plus que nécessaire.

Rien sur les divers groupes de travail initiés par la DAP pour lesquels aucune présentation n'a été faite au CT SPIP, ce malgré des relances régulières :

- Etat des lieux des travaux des RPO 2 et 3
- Groupe de travail sur la déclinaison de la Loi de Programmation Justice
- Répartition des 1500 emplois, groupe de travail sur l'évaluation
- Groupe de travail initié en CAP des DPIP relatif aux emplois fonctionnels et lien avec la cartographie de l'art A 44.

Pour la CGT Insertion Probation cette opacité institutionnelle est inacceptable. Il s'agit de sujets fondamentaux ayant un impact fort pour nos services et leur organisation.

Titulaire de 4 sièges de titulaires sur les 8 qui composent l'instance, la CGT IP est la seule organisation syndicale en capacité d'imposer des ajouts à l'ordre du jour du CT SPIP.

Nos élus ont donc adressé un courrier au DAP afin que l'ensemble de ces sujets soient portés à l'ordre du jour du CT du 12 mars.

CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>